

Réponse à l'interpellation de Monsieur Guy KRETTELS

Objet : Sécurité des piétons sur le territoire de la Ville de Liège

Merci Monsieur le Conseiller,

Je peux vous dire que le Collège comprend votre émotion face à l'accident dont votre fille a failli être victime.

La sécurité des piétons a toujours été une de nos préoccupations. Tous les travaux de réaménagement de nos voiries prennent en compte « cet élément » et de manière prioritaire.

Divers dispositifs sont, à cette occasion, mis en œuvre, visant à réduire, comme vous le soulignez, la longueur du passage et à en assurer la meilleure visibilité.

Parallèlement, l'entretien des passages, plus de 500 sur Liège, est bien assuré. Le Collège a commandé vendredi les travaux d'entretien du marquage routier pour 2018 : c'est un budget de 110.000 €, dont 30.000 € pour les marquages cyclables.

J'ajouterai que, s'il s'avérait que cette somme n'était pas suffisante, je prendrais mes responsabilités par des réquisitions. Donc, j'attends, de Monsieur Léonard, des indications complémentaires, le cas échéant.

Cela dit, les passages pour piétons ne garantissent pas à 100% la sécurité des piétons. Beaucoup trop souvent, comme vous le dites, des chauffards, roulant à trop grandes vitesses ou dépassant le bon conducteur à l'arrêt, sévissent. Il faut donc stigmatiser ces personnes irresponsables.

Parce qu'il faut savoir que, nous n'avons pas d'obligation de multiplier les passages pour piétons.

Nous sommes à l'écoute des comités de quartiers, des riverains... Mais si on considère que ces passages pour piétons engagent la responsabilité de la Ville, nous allons évidemment réfléchir autrement.

Cela dit, pour en venir à votre question et au cas qui est soulevé. Je peux vous dire que j'ai sollicité, auprès des services de Police et du service des travaux, une étude pour ré-envisager la sécurité des piétons, non seulement, sur le Boulevard Radoux mais également dans le quartier Naniot et dans tout ce quartier, qui est fort touché par la circulation de transit, que nous sommes unanimes à dénoncer sur les bancs du Conseil.